



UNE GRANDE PREMIÈRE

VERSEMENT D'UNE RISTOURNE AUX CLIENTS DES FONDS FMOQ ET DES FONDS GESTION PRIVÉE FMOQ

Montréal, le 8 septembre 2020 – À compter de cette année, les clients des Fonds FMOQ et Fonds gestion privée FMOQ recevront une ristourne d'honoraires annuelle. En effet, la Société de gérance des Fonds FMOQ inc. partagera une partie des bénéfices avec ses clients des sociétés Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. et Société de gestion privée des Fonds FMOQ inc.

Pour l'année 2020, chacun des portefeuilles actifs des clients détenant des unités de Fonds FMOQ* et de Fonds gestion privée FMOQ à la date de distribution du 15 septembre sera bonifié d'une ristourne d'honoraires de 0,025 %, ou 25 cents par 1 000 \$ d'actifs. Ainsi, les clients de Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. et de Société de gestion privée des Fonds FMOQ inc. recevront des ristournes pour un montant total de 460 000 \$.

La politique adoptée par le conseil d'administration de la Société prévoit que celui-ci établira, en juillet de chaque année, le pourcentage de la ristourne.

Ce taux sera appliqué à la moyenne des valeurs marchandes des Fonds détenus à la fin de chacun des 12 mois précédant la date de distribution. Le calcul s'effectuera dans chaque portefeuille actif d'un client, de sorte que la ristourne y sera déposée sous forme d'achat de nouvelles unités. Étant considérée comme un revenu d'intérêt, cette ristourne n'affectera pas les maximums de cotisation permis dans les régimes enregistrés (REER, CELI, REEE, etc.).

Citations

« Depuis que la Fédération a créé, il y a plus de 40 ans maintenant, son premier Fonds commun de placement, les médecins et leurs proches qui y participent sont mieux outillés que jamais pour maîtriser leur sécurité financière. Année après année, l'équipe professionnelle des Fonds FMOQ leur donne accès à de l'information de première main ainsi qu'à des produits et services financiers parfaitement adaptés à leurs besoins. Aujourd'hui, nous sommes extrêmement fiers de cette initiative novatrice qui constitue une première et qui témoigne de la solidité et du dynamisme d'un organisme de placement collectif dont la vision, les valeurs et les actions le démarquent nettement de la concurrence. »

Docteur Louis Godin, président des conseils d'administration
Société de services financiers Fonds FMOQ inc. et ses filiales

« La crise sanitaire qui ébranle tous les secteurs d'activité s'avère une occasion idéale de réitérer l'attachement de notre équipe à des valeurs fondamentales parmi lesquelles le partage occupe une place prépondérante. En effet, depuis plus de vingt ans, nous partageons nos expertises, nos conseils, des rendements supérieurs ainsi que des frais de gestion imbattables. Partager désormais une partie de nos surplus d'exploitation grâce à une gestion rigoureuse, réfléchie et avisée, c'est notre façon à nous de remercier les membres de la FMOQ et leurs proches qui honorent notre équipe de leur confiance et qui sont les principaux artisans de la progression spectaculaire et du succès retentissant que constituent les Fonds FMOQ. »

M. Jean-Pierre Tremblay, vice-président exécutif
Société de services financiers Fonds FMOQ inc. et ses filiales

À propos des Fonds FMOQ

Les Fonds FMOQ sont des fonds communs de placement conçus spécifiquement pour les médecins omnipraticiens du Québec et leurs proches. Le premier Fonds, le Fonds omnibus FMOQ, a été créé il y a plus de 40 ans. Composés de titres de haute qualité, ces Fonds offrent des rendements très concurrentiels et profitent des frais de gestion parmi les plus bas de l'industrie. Depuis 2002, une entente de partenariat avec l'Association des optométristes du Québec (AOQ) donne accès à ses membres aux produits et services Fonds FMOQ. Aujourd'hui, il y a neuf (9) Fonds FMOQ, soit les Fonds monétaire, équilibré conservateur, omnibus, placement, revenu mensuel, obligations canadiennes, actions canadiennes, actions internationales et omniresponsable.

À propos de Société de services financiers Fonds FMOQ inc.

La Société des services financiers Fonds FMOQ inc. est une filiale à part entière de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) dont la mission consiste principalement à offrir aux membres et à leurs proches des produits et services financiers de haute qualité au meilleur coût possible. Pour ce faire, elle chapeaute les filiales Société de gérance des Fonds FMOQ inc., Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. et Société de gestion privée des Fonds FMOQ inc. La valeur de l'actif sous gestion de la Société et de ses filiales est de deux milliards trois cents millions de dollars (2,3 G\$).

À propos de Société de gérance des Fonds FMOQ inc.

Créée en 1997, cette société a pour mandat d'administrer les Fonds FMOQ et les Fonds gestion privée FMOQ.

À propos de Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc.

Créée en 1997 sous la désignation Les Fonds d'investissement FMOQ inc., cette société détient un permis de courtier en épargne collective de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et effectue l'achat et la vente de fonds communs de placement pour ses clients. Agissant à titre de placeur principal des Fonds FMOQ, elle assure le service à la clientèle, la promotion et le développement d'autres produits et services financiers. Cette société compte près de 7 000 clients.

À propos de Société de gestion privée Fonds FMOQ inc.

Depuis 2011, cette société offre le service de gestion privée de portefeuille. Les clients qui se prévalent de ce service ont notamment accès aux Fonds gestion privée FMOQ actions, revenu diversifié et immobilier et infrastructure. Cette société compte près de 1 000 clients.

* Le Fonds monétaire FMOQ n'est pas inclus dans cette remise, car il s'agit d'un Fonds d'instruments du marché monétaire (liquidités).

Source : Martine Payette
Directrice, Affaires corporatives, Marketing et Communications
Tél. : 514 868-2082, poste 224
Courriel : mpayette@fondsfmoq.com